

COPIL Elargi Cote Viticole du 19 octobre 2012

Compte-rendu de la réunion

Présents :

M. Jean-Louis COPIN, Directeur de la DSI Préfecture 21 ; M. Eric GUERIN, Directeur-Adjoint de la DREAL ; M. Jean-Yves DUREL, Chef SPR à la DREAL ; Mme Eliane PEPIN, Adjointe du SIDPC à la Préfecture 71 ; M. Philippe DUCHENE, DREAL Bourgogne, Mme Corinne PIERRE, DDT Côte-d'Or ; M. Sylvain HAUSSARD, CETE de Lyon ; Mme Nejema ZERGAOUI, CETE de Lyon ; Mme Manuella BELLOUARD, DREAL, Mme Céline MEUNIER, DREAL, M. Jean-Pierre GARCIA, Université de Bourgogne ; M. Guillaume GRILLON, Université de Bourgogne ; M. Thomas LABBE, Université de Bourgogne ; Mme Marion SAUQUER, CAVB ; M. Gaspar DESURMONT, BIVB ; Mme Sophie HANESSE, Chambre d'Agriculture de la Bourgogne ; M. Gérard TARDY, Maire de Morey-Saint-Denis ; M. Jean-Claude MONNIER, Maire de Meursault ; M. Didier MARCANT, Adjoint au Maire de Givry.

Excusés :

Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet ; Mme Alice PERREAULT, DSI Côte-d'Or

Ouverture du COPIL par M. Jean-Louis COPIN et M Eric GUERIN à 14h30

Il est rappelé que l'étude historique menée par l'Université de Bourgogne sera rendue au cours du premier trimestre 2013. Il est utile aujourd'hui que l'Université de Bourgogne fasse une rapide synthèse de ce qui a déjà été présenté aux derniers COPIL restreints afin que tous les participants à la réunion de ce jour soient informés de l'avancée de l'étude historique et ses premiers résultats.

La parole est donnée à l'Université de Bourgogne.

I – Etat d'avancement des travaux par le prestataire (Université de Bourgogne)

M. Jean-Pierre GARCIA rappelle brièvement l'objectif de l'étude historique : acquérir une connaissance complète sur l'évolution, la distribution et l'impact des événements de ruissellement passés sur la période de référence 1900-2012. Il présente le plan du rapport à venir (ppt, image 3), ainsi que l'état de la constitution de la base de données SIG qui sera fournie à l'issue de l'étude pour une consultation des résultats à partir du site Internet de la DREAL. La mise en place d'une échelle relative d'intensité des événements graduée de I à V du plus faible au plus fort degré (construite sur le modèle des échelles de sismicité historique), et qui servira de point de référence pour évaluer et cartographier les événements passés est également présentée (ppt, image 21). Le récolement des archives de la presse régionale, des arrêtés CATNAT et des Archives Préfectorales est terminé pour les secteurs Côte-d'Or et Saône-et-Loire (1900-2012). Le remplissage de la base de données avec toutes ces nouvelles données est achevé. La cartographie des événements et l'interprétation des résultats sont en cours d'achèvement pour la fin du rapport.

I-1 Inventaire et description statistique des événements de ruissellement (1900-2012)

Le dépouillement des différentes sources a permis de recenser 197 événements pour la Côte-d'Or et 154 événements pour la Saône-et-Loire (ppt, image 24). Il y a 22 événements communs entre les deux départements entre 1900 et 2012 (ppt, image 23).

Pour la Côte-d'Or, Thomas LABBE précise qu'il y a 4 communes concernées par l'étude qui ont subi plus de 20 événements au cours de la période 1900-2012 (Nuits-Saint-Georges, Dijon, Beaune, Pommard). Seules Daix et Sainte-Marie-la-Blanche n'ont subi aucun événement de ruissellement (ppt, image 26). Un groupe de 11 communes a connu entre 10 et 20 événements de ruissellement au cours de la même période (Ladoix-Serrigny, Nolay,

Volnay, Gevrey-Chambertin, Marsannay-la-Côte, Chambolle-Musigny, Couchey, Meursault, Pernand-Vergelesses et Vosne-Romanée) (ppt, image 27).

Plus en détail, la chronologie des événements n'a pas été uniforme pour chaque commune concernée. L'évolution historique précise du nombre d'événements à Dijon et Beaune montre par exemple clairement une augmentation du nombre d'événements à compter des années 1960, sans doute en raison de la progression de l'urbanisation des deux communes (ppt, image 28).

Les exemples de Rully et de Pommard mettent en évidence que chaque commune a bien ses propres caractéristiques concernant les événements subis par le passé. Ainsi, chaque cas est bien particulier et sera étudié dans son profil spécifique dans le rapport final sur le modèle ici présenté (ppt, images 33 et 46 pour Pommard ; images 34 et 48 pour Rully).

En ce qui concerne les intensités, on compte, en Côte d'Or, 51 événements d'intensité I, 50 événements d'intensité II, 51 d'intensité III, 23 d'intensité IV et 10 d'intensité V entre 1900 et 2012 (ppt, image 35). D'un point de vue chronologique, on constate tout d'abord une concentration d'événements d'intensité V et IV dans les années 1950-1960. Ensuite, s'il n'y a plus d'événements d'intensité V après 1965, les événements d'intensité IV et III sont en revanche dès lors plus fréquents que dans la période 1900-1960 (ppt, image 36). On avance l'hypothèse que les travaux de protection consentis à l'échelle de la Côte à partir des années 1960 ont eu pour effet de limiter les catastrophes type « Pommard 1931 » ou « Saint-Romain 1958 », mais que d'autres facteurs tels que l'évolution des pratiques agricoles ou le goudronnage général de nombreux chemins à partir de ces années ont aussi eu pour conséquence une augmentation du « risque moyen ».

Pour la Saône-et-Loire, Guillaume GRILLON indique que seules 4 communes ont subi plus de 10 événements (Chagny, Mâcon, Givry, Buxy) (ppt, image 30) et 20 des 111 communes ciblées pour ce département n'ont pas subi d'événements de ruissellement. En ce qui concerne les intensités, on compte 46 événements d'intensité I, 46 événements d'intensité II, 20 d'intensité III, 10 d'intensité IV et 17 d'intensité V (ppt, image 38). D'un point de vue chronologique, on constate une concentration d'événements d'intensité V dans les années 1900 et une récurrence d'événements d'intensité V et surtout IV depuis les années 1950 dans ce département (ppt, image 39).

L'inventaire comparé du nombre d'événements par département montre enfin que chaque côte viticole a connu un pic supérieur à 13 événements par décennie entre 1900 et 2012 (côte chalonnaise pour les années 1910, côte de Nuits pour les années 1920, côte de Beaune pour les années 1950, côte mâconnaise pour les années 1990) (ppt, image 32). L'hypothèse d'une relation entre ce décalage et les pratiques viticoles qui évoluent géographiquement au cours du XXe siècle est ici avancée pour expliquer en partie cet état de fait, lié à la vulnérabilité. Cela sera discuté dans le rapport final.

Un dernier traitement statistique des données a enfin consisté en la construction de graphiques d'intensité pondérée par département sur la période 1900-2012 (ppt, image 42) qui mettent en évidence l'existence de cycles d'événements assez similaires pour la Côte d'Or et la Saône-et-Loire. Ils font penser ici qu'un forçage naturel entre aussi en jeu pour expliquer l'évolution chronologique des événements de ruissellement.

I-2 Cartographie des événements de ruissellement (1900-2012)

Une autre partie de l'analyse sera consacrée à la représentation spatiale des événements historiques. La cartographie générale des événements par département permet notamment de visualiser les communes les plus touchées en nombre d'événements (ppt, images 50, 51, 53, 54).

Une cartographie dynamique fait apparaître les déplacements géographiques des événements passés. On a choisi ici (conformément à ce qui a été convenu lors des précédents COPILs) de représenter la distribution géographique des événements de 1900 à 1960 puis de 1960 à 2012

pour les deux départements, les années 1960 constituant un moment clé dans la construction des ouvrages de protection contre les effets de l'érosion. La cartographie des communes touchées avant et après 1960 montre ainsi pour la Côte-d'Or (ppt, image 52) que les communes de la côte de Nuits apparaissent plus touchées après 1960 et qu'on peut observer un basculement du risque dans la côte de Beaune : les communes en amont des bassins versants sont plus touchées avant 1960 alors que les communes en aval des bassins-versants sont plus touchées après 1960. Pour la Saône-et-Loire (ppt, image 55), on constate que les communes sont globalement plus touchées après 1960 avec un net basculement des événements sur la partie ouest de la côte mâconnaise.

A l'échelle de la Saône-et-Loire, l'intensité maximum ressentie par commune montre que de très nombreuses communes ont connu au moins un événement d'intensité IV ou V entre 1900 et 2012 (ppt, image 56). Des calculs similaires sont en cours pour le secteur Côte d'Or.

Une cartographie précise à l'échelle des lieux-dits sera également fournie à l'échelle des événements pour les plus importants d'entre eux. À titre d'exemple sont présentés différents traitements cartographiques concernant les événements du 22 juin 1993 (Côte d'Or) (ppt, images 57 et 58) et du 9 août 1976 (Saône-et-Loire) (ppt, image 59). On y distinguera pour les événements les mieux documentés les zones précisément impactées par le ruissellement, et l'intensité du ruissellement déterminé pour chacune d'elle.

I-3 Perception et mémoire du risque de ruissellement

Jean-Pierre GARCIA reprend la parole pour analyser les résultats obtenus à partir des questionnaires visant à obtenir des informations locales, construits avec la DREAL Bourgogne et envoyés aux mairies à partir du mois de juin 2011. 86 des 177 communes de l'étude ont répondu à ce questionnaire (ppt, image 11). Il est à noter que les repères de crues s'avèrent assez rares dans les villages concernés par l'étude (7% seulement des réponses). Ces questionnaires comprennent également une analyse concernant la mémoire du risque, et concernant le point de vue des élus sur les aménagements anti-ruissellement (58% d'entre-eux mentionnent l'existence de tels aménagements sur le territoire de leur commune) (ppt, image 58). A l'intérieur du secteur de l'étude, 50% des maires ne pensent pas qu'il y ait eu une aggravation du risque de ruissellement dans les dernières années, et 29% jugent qu'il y a une aggravation (ppt, image 68). Les causes du ruissellement sont majoritairement attribuées à l'augmentation de la pluviométrie et aux pratiques culturales. Les élus côte-d'oriens mettent également l'accent sur l'impact des ouvrages d'art (routes, ponts...) faisant obstacle au ruissellement, alors que ceux de la Saône-et-Loire mettent plutôt en relief la suppression des haies (ppt, image 69). On retrouverait là l'incidence de la différence de situation géomorphologique et d'occupation des sols des communes entre les deux départements.

L'étude historique met en évidence le fait que la mémoire ne dépasse en général pas une soixantaine d'année au maximum (mémoire d'homme) (ppt, image 60, 61, 62 et 65), ce qui justifie une étude portant sur plus d'un siècle. Seules l'existence de marques de crues permet de conserver la mémoire d'événements plus anciens (XIX^e, XVIII^e, voire XVII^e siècle à Nuits-Saint-Georges). Les questionnaires révèlent que les élus se souviennent des événements récents mais aussi des événements les plus intenses des 60 dernières années (1993, 1984, 1975, 1965 en Côte-d'Or, 1933, 1983, 1968 en Saône-et-Loire).

Monsieur Eric GUERIN remercie l'Université de Bourgogne pour cette présentation. Il insiste sur le fait que l'un des intérêts de l'étude historique est de dépasser la mémoire d'homme et de permettre aux services de l'État d'avoir des données fiables sur les événements du XX^e siècle et leur intensité.

Monsieur Didier MARCANT s'étonne qu'il n'ait pas été question de pluviométrie et de données météorologiques.

Jean-Pierre GARCIA répond que les stations-météos couvrent une zone trop large pour avoir des données précises pour chaque commune. Et que de plus, il faut bien faire la distinction entre « orages » et « événements de ruissellement », ces derniers, objet de l'étude, n'étant pas tous les orages mais uniquement ceux qui s'avèrent « efficaces » en termes de ruissellement. L'étude n'est donc pas à portée strictement météorologique mais elle vise plutôt la connaissance la plus précise possible des enjeux et de la vulnérabilité induits par les aléas, non celle des aléas pour eux-mêmes.

Monsieur Jean-Louis COPIN donne la parole à Céline MEUNIER sur les aménagements.

II – État d'avancement des travaux concernant l'aménagement historique des communes

Céline MEUNIER débute en rappelant qu'elle s'est intéressé aux modifications du parcellaire et aux aménagements hydrauliques des coteaux et villages. Elle fait le constat qu'il y a un manque évident de données sur les aménagements et qu'il est délicat de faire un lien entre événements et aménagements. La synthèse de ces résultats sera transmise à l'Université de Bourgogne afin d'être prise en compte dans l'étude historique. Ce rapport sera annexé au rapport final.

Face à la dispersion de la documentation, la méthode de travail a consisté en l'analyse de :

- deux études IPSEAU « Schémas directeurs de référence pour la réduction des pollutions par les exploitations viticoles et vinicoles » menées en 2001 pour la Côte d'Or et en 2004 pour la Saône-et-Loire
- un rapport de la Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire datant de 1988
- résultats des questionnaires envoyés aux mairies (cf ci-dessus)
- lecture de différents rapports de stages, d'études universitaires et d'articles de revues spécialisées

Il s'avère sur cette base de recherche que l'on peut retrouver des traces d'aménagements dans 44 communes pour la Côte d'Or (sur le périmètre d'étude de 66 communes). Une trace d'aménagement est trouvée pour 66% des communes concernées. La date de ces constructions n'est pas toujours identifiable, mais quand cela est le cas, ce sont les années 1960 qui apparaissent comme le point de départ et les années 1990 montrent une accélération des travaux, stoppés dans 11% des cas pour des raisons financières. Les informations sont beaucoup plus lacunaires en Saône-et-Loire. La présence d'aménagements a toutefois pu être identifiée dans 54% des communes de l'étude, dont l'installation prend place la plupart du temps entre les années 1990 et 2000.

Céline MEUNIER présente les résultats sous forme d'une frise chronologique qui a été transmise à l'Université de Bourgogne pour compléter l'étude. Elle montre une augmentation importante des facteurs de vulnérabilité entre les années 1960 et 1990 (urbanisation, pratiques culturelles, etc..) et une prise de conscience de cette réalité par les aménagements depuis les années 1960 et surtout 2000.

Monsieur Eric GUERIN remercie Céline MEUNIER pour cette présentation.

Manuella BELLOUARD rappelle que l'étude de Céline MEUNIER sera d'une grande utilité pour l'étude historique. Elle rappelle aussi que l'étude menée par l'Université de Bourgogne n'a pas pour vocation d'établir une cartographie du risque par département qui serait utilisée ensuite comme base des prises de décisions. Son intérêt consiste à apporter une vision globale et permet de démontrer qu'il y a eu des événements importants par le passé, qu'il faut en prendre compte. Une deuxième phase, prévue pour l'année 2013, aura ensuite pour but de cartographier ce risque, en prenant en compte les enseignements de l'étude historique mais dans ses enjeux actuels.

Monsieur Eric GUERIN redonne la parole à Céline MEUNIER afin qu'elle présente les options envisagées pour la cartographie et la suite de l'étude.

III – Cadrage pour la suite de l'étude

Il restera plusieurs étapes après le rendu de l'étude historique qui ne constitue qu'une partie de l'étude générale du risque de ruissellement actuellement menée par la DREAL.

III-1 Phase cartographique

Deux options de cartographie existent à ce jour :

- *Cartographie fine du risque* : elle présente l'inconvénient d'être d'un coût exagéré et il est donc impossible de la mettre en place,
- *Cartographie du risque potentiel* : sur le modèle développé par l'AARA (Alsace) : elle est le croisement d'une carte de la sensibilité potentielle à l'érosion et d'une carte des bassins versants contributeurs. C'est ce type de cartographie qui est envisagé.

Manuella BELLOUARD indique que l'AARA a aussi mis au point un modèle qui permet de projeter l'impact d'aménagements futurs, modèle qui pourrait être utilisé lors de l'élaboration d'un GERPLAN mais qui n'entre pas dans la phase de cartographie générale.

III-2 Phase finale

Céline MEUNIER rappelle que deux types d'outils sont proposés :

- les outils réglementaires (PPR et ZSCE)
- les outils volontaires (démarche type GERPLAN mise en place par le CG68 depuis 2000). Cette démarche implique l'organisation de partenariats intercommunaux et apparaît comme une option participative dans laquelle les collectivités et tous les autres partenaires, avec l'appui du CG mènent les actions nécessaires en consultation.

Manuella BELLOUARD rappelle de plus que le GERPLAN est un outil transversal qui n'est pas uniquement dédié au ruissellement. La mise en place d'une telle démarche peut servir à d'autres actions environnementales, type gestion de la qualité de l'eau, gestion du paysage etc...

III-3 Piste d'action

La cartographie du risque potentiel de ruissellement permettra de déterminer des zones classées à risque FAIBLE, MOYEN et FORT. Il peut être proposé de :

- mettre en place des PPR dans les zones à risque FORT
- mettre en place des outils volontaires type GERPLAN dans les zones à risques MOYEN et FAIBLE.

Monsieur Jean-Claude MONNIER insiste sur le fait que dans les cas des PPR le coût est très élevé pour peu, voire, pas de résultats.

Manuella BELLOUARD répond que les PPR ne concerneraient que les communes les plus à risque.

IV – Discussions

Monsieur Eric GUERIN donne la parole à l'assistance.

Monsieur Jean-Claude MONNIER prend la parole pour dire qu'il est complètement contre. Pour lui, les vigneron et les communes sont suffisamment au fait des risques de ruissellements les concernant pour faire les travaux eux-mêmes. Les bureaux d'études ne font pas toujours très bien leur travail, et personne ne connaît mieux les domaines que les vigneron. Le PPRI prescrit sur sa commune n'a pas pour lui une grande efficacité.

Monsieur Eric GUERIN lui répond en rappelant la responsabilité du Préfet concernant la sécurité publique. Il prescrit des PPRI où se trouvent des risques importants pour prévenir

ces risques Il insiste sur la qualité et la solidité de l'étude historique menée par l'Université de Bourgogne.

Monsieur Jean-Claude MONNIER pense qu'il serait plus utile de mettre l'argent dans les ouvrages plutôt que dans des études.

Messieurs Jean-Louis COPIN et Éric GUERIN répondent en disant qu'il faut justement réaliser une étude générale des risques qui n'a pour l'instant pas encore été faite afin de mieux cibler l'action. L'étude historique est une étape de cette connaissance. Sans une étude générale, le Préfet continuera à prescrire systématiquement des PPR sur les communes à enjeux majeurs. Cette étude permettra en revanche d'être en mesure de proposer au Préfet de modeler ses décisions en fonctions des enjeux et dans ce cas de mettre en place, lorsque cela est plus adéquat, des méthodes type GERPLAN, lesquelles constituent des mesures plus partagées et plus à l'initiative des collectivités. Mais cela ne peut évidemment se faire qu'en concertation avec les partenaires (Conseils Généraux, communes, vigneron...).

Monsieur Gérard TARDY pense qu'il faut faire des réunions sur le terrain pour s'entendre sur les solutions à prendre. Il indique que certains aménagements tels que la réalisation de saignées dans les pentes pour lutter contre l'érosion seraient aisés à mettre en place. Alors qu'en revanche, les grands projets d'aménagements déjà mis en place dans sa commune n'ont pas véritablement fait leur preuve pour le moment.

Les représentants de la DREAL précisent que l'intérêt du GERPLAN est de travailler ensemble.

Monsieur Gérard TARDY est d'accord avec cette idée et pense que le GERPLAN est plus adapté que le PPR.

Monsieur Jean-Claude MONNIER se dit persuadé que la Communauté de Communes ne sera pas d'accord.

Manuella BELLOUARD rappelle que tout ce qui est évoqué ici n'en est qu'au stade de projet et qu'il conviendra de préciser les modalités lors des phases ultérieures .

Madame Sophie HANESSE (chambre d'Agriculture) estime que le GERPLAN est l'outil le plus adapté mais qu'il faut cependant régler la question des financements. Qui veut payer ? Qui va payer ?

Madame Marion SAUQUER (CAVB) précise qu'il faut impliquer les présidents de syndicats viticoles qui sont à même de fédérer les professionnels de la vigne autour de ces projets. Sinon, ce sera aux représentants de l'état de prendre leurs responsabilités.

Conclusion de la séance :

Éric Guérin conclut la séance en indiquant que tout devra se faire dans la concertation. Il faut réunir tous les partenaires concernés pour en discuter.

Le GERPLAN semble la solution préconisée par tous. Mais en cas d'échec, le Préfet peut toujours décider un PPR.

Le prochain COPIL élargi aura lieu au cours du premier trimestre 2013. Il sera dédié à la restitution des rapports concernant l'étude historique menée par l'Université de Bourgogne.

La séance est levée à 17 h.